

Note en vue de créer une revue périodique concernant la forêt méditerranéenne

Note rédigée le 30 août 1978 par Alexandre SEIGUE

Il n'aurait pas été raisonnable de garder pour nous cette "perle", figurant parmi les têtes de nos archives ... tout y est !

Pour qui s'intéresse avec un peu de recul aux problèmes que pose la forêt méditerranéenne et à la coordination des études et des activités variées qui la concernent, la publication d'une revue spécialisée mérite d'être envisagée.

L'idée n'est pas nouvelle.

La Société forestière méditerranéenne et coloniale, fondée en 1908 a publié une revue trimestrielle éditée à Marseille *Le chêne*. Cette revue était consacrée à la forêt, à la chasse, à la pêche et au tourisme. Il semble qu'elle ait disparu vers 1939 lors de la guerre.

L'Association Forestière Méditerranéenne créée en 1911 et de caractère international, a publié la revue *Sylva Mediterranea* depuis 1924 jusqu'en 1935, date à laquelle les difficultés de politique étrangère qui ont précédé la guerre ont arrêté sa publication. Les activités de cette Association ont été reprises de nos jours à la FAO par la sous-commission de coordination des problèmes forestiers de la zone méditerranéenne, sans que la revue ait été publiée à nouveau.

Ce n'est donc pas par manque d'intérêt que ces publications ont disparu, mais bien pour des causes extérieures. En sorte qu'à ce jour, les préoccupations croissantes créées autour de la forêt méditerranéenne justifient que l'on s'interroge à nouveau sur la publication d'une revue qui lui serait consacrée.

Quel serait le rôle de cette revue ?

De nombreuses personnes sont concernées par la forêt méditerranéenne, elles œuvrent au sein d'organismes que l'on peut regrouper sommairement de la façon suivante.

Au plan scientifique :

* les Universités, dont les deux plus anciennes Montpellier et Marseille ont, à cet égard, de longues traditions qui s'associent aux noms de Flahaut, Emberger, René Molinier, pour ne citer que les disparus ;

* l'Institut national de la recherche agronomique, dont le département forêt de création récente a su développer ses activités méditerranéennes dans ses stations d'Avignon et du Ruscas.

Au plan technique :

* le Service régional de la météorologie nationale concerné par la prévision du risque en corrélation avec les conditions météorologiques ;

* le Centre technique du Génie rural, des Eaux et des Forêts, dont le groupement d'Aix-en-Provence compte une division "Protection des forêts contre l'incendie".

Au plan de la protection et de la gestion :

* les communes forestières, les départements, et les Services départementaux d'incendie, l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt méditerranéenne contre l'incendie ;

* l'Office national des forêts ;

* les Centres régionaux de la propriété forestière ;

* les Services régionaux d'aménagement forestier ;

* les Directions départementales de l'agriculture.

Au plan de la production :

* les entrepreneurs, commerçants, et industriels concernés : exploitants forestiers, propriétaires, scieurs, marchands de bois.

Au plan des usagers de la forêt :

* les associations de protection de la nature et écologistes ;

* les chasseurs ;

* et surtout, peut-être, la grande masse silencieuse de ceux pour qui la forêt méditerranéenne est un cadre de vie dont ils profitent inconsciemment et qu'ils regrettent quand elle disparaît.

A l'intérieur de la plupart de ces groupes et parfois entre ces groupes, surtout quand ils sont voisins, existent des liaisons organisées : Entente interdépartementale, Comité scientifique et technique des feux de forêt, Mission interministérielle de la protection et d'aménagement des espaces naturels méditerranéens... Mais souvent aussi ces liaisons ne reposent que sur la bonne volonté des intéressés et les relations personnelles qu'ils peuvent entretenir. Et de toute façon, il ne peut être qu'utile d'améliorer ces liaisons.

La plupart de ces groupes publient les informations, réflexions, résultats d'études ou de travaux qui les concernent. Mais ces revues souvent nationales, ne touchent chacune que quelques-uns des groupes intéressés. Elles ne concernent alors qu'une fraction de leurs lecteurs et ne peuvent pas prendre en charge tout ce qui a rapport à la forêt méditerranéenne. En outre, ce mode de publication disperse les articles consacrés à la forêt méditerranéenne dans une multitude de revues qu'aucun méditerranéen concerné n'a la curiosité, ni même les moyens, de consulter entièrement.

Par ailleurs, sans être identiques, les problèmes forestiers des différents pays circum méditerranéens ont des caractères communs et, c'est ainsi que dès 1911, le besoin avait été ressenti d'une confrontation.

Ce même besoin a été exprimé au cours de la consultation technique sur les incendies de forêt que la FAO a organisée en 1977 à Saint-Maximin et à Montpellier. Et dès à présent, il est envisagé de créer sur le thème de la protection contre l'incendie des échanges d'informations et de documentation technique dont les modalités sont à l'étude.

Enfin, ces préoccupations rejoignent celles de l'OREAM de Marseille qui, en accord avec les autorités régionales et les Affaires étrangères, cherche à promouvoir depuis Marseille des échanges technologiques avec nos voisins méditerranéens et a inscrit à cette fin les problèmes forestiers parmi ses préoccupations.

Compte tenu de ces considérations, on peut estimer utile la création d'une revue

consacrée à la forêt méditerranéenne et l'on peut préciser son rôle :

– être à l'échelon national un lien entre ceux, qui du chercheur à l'usager, se sentent concernés par les problèmes forestiers méditerranéens ;

– être au plan circumméditerranéen un moyen parmi d'autres d'échanger des informations avec des pays concernés par les problèmes souvent très voisins que leur pose la forêt.

Comment organiser cette revue ?

Une revue suppose :

– un thème général d'intérêt : il est défini par l'expression « forêt méditerranéenne » ;

– un support administratif : on peut créer pour cela une association type 1901. Mais avant de penser à un organisme nouveau, il faut se demander si parmi ceux qui existent déjà, il n'en serait pas un qui pourrait remplir ce rôle ;

– des moyens financiers : cette publication risque fort de ne pas être rentable, elle ne le sera sûrement pas à ses débuts. C'est pourquoi elle n'existera que si elle est subventionnée : subvention de l'Etat (Agriculture), des Régions, Départements... en mettant l'accent sur son caractère interrégional ;

– un Comité de rédaction : pour intéresser toutes les personnes concernées depuis le scientifique jusqu'à l'usager, il faut un Comité très large où les groupes cités ci-dessus soient représentés au mieux et où toutes les régions méditerranéennes le soient aussi. Ce Comité pourrait être articulé en Comité de rédaction, conseillers, correspondants, notamment correspondants étrangers...

– des articles à publier : l'exemple récent de l'abondance d'articles proposés pour les deux numéros spéciaux consacrés aux incendies publiés par la *Revue Forestière Française*, montre bien que le besoin de s'exprimer existe et qu'il ne faut pas craindre de manquer d'articles intéressants ;

– des lecteurs : le souci d'intéresser d'éventuels lecteurs aux préoccupations très diverses, imposera aux auteurs l'obligation de bannir de leurs écrits les expressions ésotériques chères à trop de chercheurs et de

techniciens, mais cet effort ne paraît pas impossible dans le domaine en cause.

Pour conclure

– Il faut savoir si le projet de créer une revue reçoit un accueil favorable.

Le cas échéant :

– il faut rechercher un organisme-support et obtenir son accord ou au besoin créer une association type loi 1901 ;

– il faut entreprendre des démarches pour faire subventionner cette revue et, à cet égard, le choix de l'organisme-support peut être très important ;

– il faut constituer un Comité de rédaction qui, le cas échéant, se transformerait en Association de type loi de 1901 et lui faire définir une ligne de conduite ;

– il faut rechercher des auteurs et en obtenir les articles à publier dans les deux premiers numéros.

Ce sont, le cas échéant, autant de missions qu'il faut répartir dès à présent parmi des personnes de bonne volonté.

Alexandre SEIGUE
Président fondateur
de Forêt
Méditerranéenne
1911-1991

A.S.

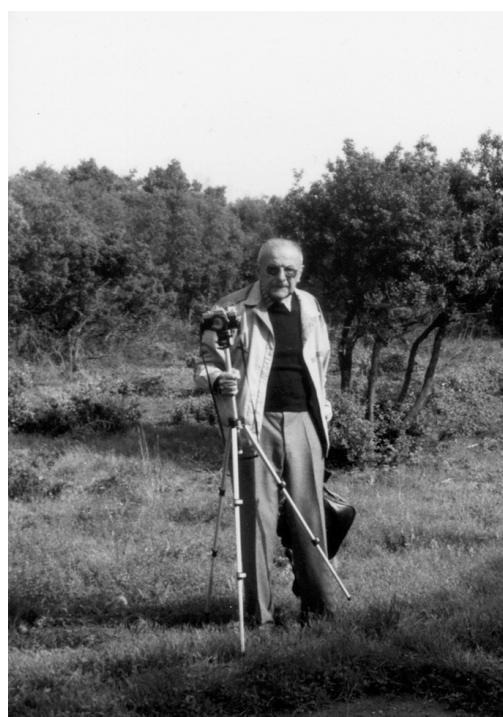


Photo 1 :
Alexandre Seigue,
photographié
par Jean Bonnier



Depuis sa création — le premier numéro de *Forêt Méditerranéenne* date d'octobre 1979 — 96 numéros ont paru. En juillet 1989, la couverture passe en couleur et en mars 2004, la maquette de la revue est rénovée. L'ensemble des articles, près de 1200, sont répertoriés sur le site Internet de l'association "www.foret-mediterraneenne.org" à la rubrique "Notre bibliothèque". Une recherche est possible, par nom(s) d'auteur(s), mots-clés, référence du numéro et mots libres ; elle donne accès aux références exactes de l'article, à un résumé et offre la possibilité d'acquérir le numéro, s'il est encore disponible ... en attendant la numérisation et la mise en ligne de l'ensemble des numéros de la revue !



Le premier numéro de *la feuille et l'aiguille* date de novembre 1990, il a été créé afin de diffuser à un public le plus large possible les informations concernant, non seulement la vie de notre association, mais aussi celles de l'ensemble de nos partenaires et acteurs de la forêt méditerranéenne. Depuis 1990, 73 numéros ont paru, diffusés à plus de 4000 personnes chaque trimestre.